



Le PDG du consortium l'Anecdote se dit victime d'une campagne de diffamation orchestrée dans le but de salir son image.

Le DP du journal « La Nouvelle » a maille à partir avec la justice. Jacques Blaise Mvié, puisqu'il s'agit de lui, vient d'être traîné devant les juridictions par Jean Pierre Belinga Amougou.

Le « pape des médias » accuse notre confrère d'avoir orchestré une campagne de diffamation dans le but de nuire à son image.

Jacques Blaise Mvié et Conrad Atangana ont reçu chacun ce jeudi 12 janvier 2023, une « lettre convocation » pour se présenter à la division régionale de la police judiciaire du Centre à Yaoundé le mercredi 18 janvier 2023 à 10h pour leur audition relative « aux faits de la cause ».

Dans la parution du 3 janvier 2023, le journal « La Nouvelle » a consacré quelques pages sur les chapitres budgétaires, notamment les lignes 94 et 65 qu'auraient largement bénéficié le groupe l'Anecdote de Jean Pierre Belinga Amougou.

A sa grande UNE le journal a titré [« Braquage à ciel ouvert, Cet homme \(Amougou Belinga\) est très dangereux »](#).

LA NOUVELLE

15^{ème} année, N°562 du lundi 9 janvier 2023 - 400 Fcfa - Afrique 600 Fcfa - Europe : 1,50 €

Braquage à ciel ouvert

Cet homme est très dangereux



- Engagements et paiements sur la ligne 65 de 2013 à 2021 : 21 milliards de Fcfa
- Engagements et paiements sur la ligne 94 de 2013 à 2021 : 8,5 milliards de Fcfa
- Engagements et paiements sur la ligne 57 de 2013 à 2021 : 17,3 milliards de Fcfa
- Engagements par la Dsp de 2013 à 2021 : 46,7 milliards de Fcfa
- La grande débandade de la coterie maffieuse a déjà commencé

Pp.2-12

Jean Pierre Belinga Amougou n'est pas resté de marbre. L'homme d'affaires évoque une campagne de diffamation orchestrée dans le but de nuire à son image. Ainsi, il a porté plainte contre les deux rédacteurs de l'article querellé, Conrad Atangana et Jacques Blaise Mvié « pour diffamation, injures et autres ».